



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

91^{ème} Assemblée générale de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) a tenu aujourd'hui son Assemblée générale. L'égalité entre femmes et hommes, la loi sur les armes, la fiscalité des entreprises et les relations avec l'Union européenne ont été au cœur des discours. L'avalanche et la complexité des objets soumis à votation le 19 mai ont été soulignées à réitérées reprises.

Rarement une votation populaire a suscité autant de débats et de prises de position émotionnelles. Si cela est juste et compréhensible, le ton utilisé dépasse trop souvent les bornes. Comme le souligne Ivan Slatkine, président de la FER Genève, «de nombreux objets soumis au vote populaire sont des objets de grande importance, parfois très techniques, et il est nécessaire d'expliquer au mieux les enjeux qui y sont liés. Ces explications nécessitent d'être objectif, honnête d'un point de vue intellectuel, sans tomber dans l'émotif, dans le populisme de bas étage comme on le voit ces jours sur les réseaux sociaux ou même dans la rue avec certaines affiches ou posts totalement indignes et déplacés.»

Loi sur les armes

Parmi les sujets qui déchaînent les passions figure au premier rang la loi sur les armes. Une analyse rationnelle ne permet pas de saisir la virulence de l'opposition. «On savait que ce sujet était sensible et que les opposants allaient déclencher un feu nourri contre la modification. Il l'est tellement que les instincts les plus bas se laissent aller sur les réseaux sociaux. On parle de traîtres à la patrie pour les partisans», note Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève, qui rappelle qu'il ne s'agit pas de supprimer le droit de posséder une arme. «Les seules armes pour lesquelles des mesures légères sont prévues sont les armes semi-automatiques à chargeur de grande capacité, pas plus de 10% des armes. Pour être autorisé à en posséder une, leur détenteur devra être affilié à une société de tir ou démontrer une pratique régulière du tir. Pour les collectionneurs, dire comment elles sont conservées. Rien de plus», explique-t-il. Sans vote positif sur ce texte, c'est tout l'appareil sécuritaire de l'accord de Schengen-Dublin qui risque d'être dénoncé, ce qui représenterait pour la Suisse des difficultés majeures aux frontières et à l'intérieur du pays, tant sur le plan de la coopération entre les polices que sur celui de la politique migratoire.

Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)

Autre sujet sensible et de première importance pour les entreprises: la réforme fiscale des entreprises. Si le compromis trouvé au niveau fédéral semble bon, le lien fait avec l'AVS ayant réussi à rassembler une large majorité, la situation sur le plan cantonal à Genève est plus tendue. «Genève applique depuis longtemps deux taux d'imposition pour les entreprises: le taux ordinaire à 24,2%, auquel la plupart d'entre vous sont soumis, et un taux estimé à 11,6% en moyenne pour les entreprises qui bénéficient de statuts fiscaux», rappelle Véronique



Kämpfen, directrice de la communication. «Puisque nous allons abolir les statuts, toute la subtilité consiste à trouver un taux qui ne fasse pas fuir les entreprises multinationales, qui rapportent 1,1 milliard de recette d'impôts à Genève par année, soit un huitième du budget cantonal, et qui représentent 22'000 emplois directs et 60'000 emplois indirects et induits. Dans le même temps, il ne faut pas non plus instaurer un taux trop bas qui risquerait de pénaliser les recettes de l'Etat au point qu'il se trouve en peine de servir ses prestations. L'équilibre a été trouvé avec un taux à 13,99%, qui reste compétitif, notamment en regard du taux du canton de Vaud, où il est de 13,79% depuis ce début d'année.»

Relations avec l'Union européenne

Les relations qu'entretient la Suisse avec l'Union européenne (UE) sont également au cœur des discussions. Pour connaître l'avis de ses membres sur l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE, la FER Genève leur a posé la question par le biais d'un sondage. Les résultats sont clairs, détaille Stéphanie Ruegsegger, directrice du département de politique générale: «Qu'elles soient tournées vers l'extérieur ou actives sur le marché domestique, nos entreprises savent l'importance de bonnes relations avec l'UE. (...) A plus de 76%, elles ont affirmé la nécessité de voir les relations Suisse-UE et le cadre juridique dans lequel elles évoluent être consolidés par le biais d'un accord-cadre.»

Egalité entre femmes et hommes

Une des actualités du moment est la manifestation des femmes du 14 juin. «Les revendications de nombreuses femmes sont légitimes, l'égalité entre femmes et hommes n'étant malheureusement pas encore partout appliquée. (...) L'égalité est l'affaire de toutes et tous, femmes et hommes, de gauche comme de droite, employés comme employeurs», note Ivan Slatkine. En tant qu'employeur, la FER Genève est très attentive à ces questions, explique Blaise Matthey: «Au sein de notre organisation, 32% des collaborateurs sont à temps partiel – et ce ne sont pas que des femmes; il y a aussi de l'encadrement, cadres supérieurs compris. Une crèche et des jardins d'enfants sont mis à la disposition des membres et subsidiairement du personnel, et il est procédé à une analyse systématique des positionnements des fonctions et de leur rémunération, ainsi que de la mixité. Tout n'est sans doute pas parfait, mais nous avons 51% de cadres féminins et 29% de directrices».

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 022 960 95 72 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 058 715 32 15 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice communication – 058 715 34 59 – veronique.kampfen@fer-ge.ch

www.fer-ge.ch